

# PLAN DE CIRCULATION 2025-2026

## LA SIMPLIFICATION DU STATIONNEMENT

À l'occasion du passage en sens unique, le stationnement est maintenant fixe, comme indiqué par la peinture au sol. Il n'est plus alterné par quinzaine, ce qui causait de nombreuses nuisances. Pour limiter le risque de vitesse élevée, le stationnement est organisé en « chicanes ». Une analyse terrain est effectuée pour optimiser le nombre de places tout en permettant

les entrées et sorties depuis les bateaux. Cela permet aux habitants d'éviter de stationner dans la rue. Après une période d'observation, des ralentisseurs pourront être aménagés si nécessaire. Pour assurer une certaine rotation autour des lieux de vie, des places de stationnement courte durée sont mises en place près des commerces, des écoles et des espaces sportifs.



La ville poursuit la mise en œuvre des orientations du Plan de circulation et stationnement, tel que présenté dans *L'Ovillois Mag'* de début mai 2025, toujours dans l'objectif d'améliorer la sécurité des déplacements de tous, jeunes et moins jeunes.

**Pas d'aménagement lourd :** cela permet d'ajuster lorsque nécessaire, que ce soit sur les sens de circulation ou les places de stationnement.



## LA VISIBILITÉ DU VÉLO EN VILLE

Notre ville est passée à 30 km/h (sauf départementales) en juin 2023; la loi prévoit dans ce cas que le double-sens de circulation est obligatoire pour toutes les rues en sens unique. Pour des raisons de sécurité, la Ville a décidé de mettre en place une signalisation importante (peinture au sol et panneaux) pour chaque rue passant en sens unique en 2025-2026. Ce sera réalisé progressivement pour les autres rues déjà en sens unique. Ce double-sens cyclable n'est pas une piste cyclable : il n'y a pas

d'ordre de priorité entre une voiture et un cycliste venant en face; chacun adapte sa vitesse pour que le croisement soit confortable, en général en utilisant les espaces entre les zones de stationnement. Ce dispositif offre aux riverains des rues concernées des trajets plus directs pour partir ou rentrer chez eux, évite les détours ou la montée sur le trottoir. Aux carrefours, une bande en pointillée est mise en place, afin de guider sur la chaussée le positionnement de la voiture et du vélo en contre-sens.



## CALENDRIER ET MÉTHODE

- **Phase de diagnostic** et d'étude menée en 2024, des ateliers, une enquête avec plus de 800 réponses d'Ovillois.
- **Rues passées en sens unique en mai-juin 2025 :**
  - Blanches : rue Daumesnil.
  - Belles-Vues : rue du Général-Négrier, rue Pierre-Clavillier.
  - Réveil-Matin : rue Anatole-France.
  - Centre-Ville : avenue Carnot (section autour de la place Michelet).
- **Fin août 2025 :**
  - Blanches : les sections concernées des rues Charles-Tellier, Denis-Papin, Pierre-Joseph-Proudhon.
  - Main-de-Fer : une section de la rue Solférino, les rues de la Fraternité et Édouard-Vaillant.
  - Pierrats : rue Paul-Bert.

- **Mi-septembre :**
  - Blanches : la rue Vercingétorix et une section de la rue de l'Égalité.
  - Belles-Vues : une section de la rue de Champagne, la rue Dalverny.
  - Main-de-Fer : les rues Condorcet, Lamartine, Joseph Douard, et une section de la rue Thiers, de la rue de Strasbourg, de la rue Gallieni.
- **Deux autres étapes sont prévues : mi-octobre, mi-novembre.** Des ajustements sont menés au fur et à mesure du déploiement, en particulier sur les places de stationnement.
- **Des demandes de quelques nouveaux sens uniques** par des riverains sont en cours d'étude par la Ville.



CYCLISTES ET USAGERS  
DE TROTINETTES : SOYONS ATTENTIFS  
AUX PIÉTONS ET REDOUBLONS  
DE VIGILANCE AUX INTERSECTIONS

AMÉLIORER LA FLUIDITÉ DE LA CIRCULATION  
ET LA SÉCURITÉ DES DÉPLACEMENTS



VILLE DE  
HOUILLES

## MISE EN PLACE DE SENS UNIQUES

Dans plusieurs rues étroites de notre commune, la circulation est aujourd'hui rendue difficile par un trafic important, notamment aux heures de pointe. Les véhicules doivent régulièrement accélérer, freiner, s'arrêter, voire reculer ou emprunter les trottoirs pour se croiser, créant des situations dangereuses pour tous les usagers : conflits entre automobilistes, insécurité pour les piétons et les cyclistes, et difficultés pour les enfants à se déplacer seuls vers l'école ou leurs activités. Pour améliorer la sécurité et la fluidité, la Ville de Houilles met en place, progressivement, des sens uniques dans ces rues. Ce dispositif,

déjà adopté par de nombreuses communes denses, permet de :

- **Réduire les risques** en limitant les manœuvres dangereuses (recul, montée sur trottoir, etc.);
- **Sécuriser les abords des lieux de vie** (écoles, stades, gymnases) en organisant des boucles de circulation adaptées aux trajets quotidiens;
- **Faciliter les déplacements pour tous**, notamment pour les enfants et les usagers vulnérables.

Cette évolution s'inscrit dans une démarche globale pour adapter notre ville aux enjeux de mobilité, tout en préservant la qualité de vie de ses habitants.

## VIGILANCE

Pour libérer des places dans les rues, les automobilistes qui possèdent un espace de stationnement privé à l'intérieur de leur propriété (un garage par exemple) sont invités à l'utiliser (sortie en marche avant).



↑ Sens actuel inchangé

↑ Sens modifié

↑ En réflexion dans le cadre du projet Pôle gare avec Île-de-France Mobilités et le Département (fin 2026)

P Parking municipal

P Parking de la gare

« Rues aux écoles » (expérimentation fermeture entrées/sorties des écoles)

Quartier de La Main-de-Fer

Quartier des Belles-Vues

Quartier des Blanches

Quartier du Centre-Ville

Quartier du Réveil-Matin

Quartier des Pierrats

Quartier du Tonkin

PLUS D'INFOS :



Contact : [contact-voirie@ville-houilles.fr](mailto:contact-voirie@ville-houilles.fr)